

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT**

Procès-verbal de l'ajournement de la séance du 7 février 2022, se tient ce lundi 14 février 2022 à 12 h, via conférence web, la séance ajournée du comité administratif de la MRC. Madame la préfet, Monique Phérvong Lenoir, préside la séance. Les maires, mesdames France Bisson, Denyse Blanchet et Julie Morin et messieurs Pierre Brosseau, Gaby Gendron et Denis Poulin participent à la rencontre.

Conformément aux dispositions de l'arrêté # 2020-049 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 4 juillet 2020 « [CONCERNANT l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19](#) » la séance s'est tenue à huis clos et via conférence web. Un enregistrement des discussions sera publicisé sur le site Internet de la MRC, et ce, conformément audit arrêté de manière à permettre au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres.

À titre de greffière-trésorière et directrice générale de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée. Madame Sarah Orichefsky m'assiste pour cette tâche.

1.0

---

**QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT**

Madame la préfet constate le quorum et annonce l'ouverture de la séance d'ajournement. Les maires se présentent à tour de rôle ainsi que le secteur qu'ils représentent.

2.0

---

**ORDRE DU JOUR**

Les sujets 12.0 et 17.1 sont retirés de l'ordre du jour

Il est demandé que le sujet suivant soit ajouté au point 19.0 Varia :

- ORISO

**C.A. 2022-29**

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l'ordre du jour ci-dessous soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.0

---

**PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 17 JANVIER 2022**

**C.A. 2022-30**

**PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 17 JANVIER 2022**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 17 janvier 2022 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.0

---

EMBAUCHE – TECHNICIEN.NE GÉOMATIQUE

Ce sujet est retiré de l'ordre du jour.

17.0

---

RESSOURCES HUMAINES

17.1

---

EMBAUCHE – ADJOINT.E ADMINISTRATIF.IVE

Ce sujet est retiré de l'ordre du jour.

19.0

---

VARIA

J'informe les maires que nous sommes en préparation pour un devis d'appel d'offres pour valider les options de sauvegarde informatique et de logiciels. J'ajoute que présentement nous sommes desservis par Oriso et que cette dernière a fait une offre de service pour les 6 prochains mois.

### **C.A. 2022-31**

#### **CONTRAT DE FOURNISSEUR INFORMATIQUE « CLOUD » - ORISO**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC du Granit autorise l'offre de service, de type « cloud », du fournisseur informatique actuel, ORISO, au montant de 18 042 \$, et ce, pour une durée de 6 mois.

QUE le montant soit pris au budget informatique, lequel est réparti dans les différents services.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.0

---

PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant que la séance se tient à huis clos et via conférence web, et ce, dans le cadre des mesures de la pandémie à Covid-19, aucun citoyen n'est présent.

Cependant, le site Internet de la MRC informe les citoyens que considérant le contexte de la Covid, s'ils ont des questions, ils peuvent s'adresser à la MRC en écrivant au courriel [secretariat@mrcgranit.qc.ca](mailto:secretariat@mrcgranit.qc.ca) de la MRC. Aucune question n'a

été adressée à la MRC.

21.0

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

---

**C.A. 2022-32**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance d'ajournement du comité administratif du 14 février 2022 soit levée, il est 12 h 07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monique Phérivong Lenoir  
Préfet

Sonia Cloutier  
Greffière-trésorière  
Directrice générale

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou aux surplus non affectés, pour les dépenses votées à la séance d'ajournement du comité administratif de ce 7 février 2022 et ce, pour la résolution C.A. 2022-31.

Sonia Cloutier  
Greffière-trésorière  
Directrice générale